



## Relevé des décisions du Bureau

### **Réunion du 5 juillet 2017 à Solre le Château :**

ETAIENT PRESENTS : M. Alain POYART, Président ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

#### Numérique :

- Déploiement de la fibre optique : Le Bureau prend note des évolutions du dossier.
- Fonctionnement du Cybercentre : Considérant les tarifs pratiqués par les « clubs informatiques » les plus proches du Cybercentre, le Bureau décide de fixer, pour les usagers n'habitant pas le territoire intercommunal, à 15 euros le cycle d'initiation de 8 séances.

Travaux dans les médiathèques (Prisches, Dompierre sur Helpe et Cartignies) : Le Bureau prend note des travaux de rénovation des bardages et menuiseries. Au niveau du matériel, il décide d'utiliser le matériel prêté par Prisches et d'y organiser une session d'habilitation pour le personnel. Quant au personnel, outre la présence du chantier féminin « Les Abeilles », le Bureau décide de faire appel à une entreprise pour la médiathèque de Dompierre sur Helpe, au regard de la configuration des locaux.

Déchetterie d'Avesnelles : le Bureau prend note des mises à niveau de fonctionnement demandées par les services de l'Etat dans l'attente d'une mise en demeure par arrêté préfectoral.

Logement : Le Bureau prend note de la mise en liquidation judiciaire de la Sem ORREL suite au départ de son principal actionnaire la Région Hauts de France. En conséquence, la 3CA n'a toujours pas de médiateur bancaire ni de tiers-financier pour lancer un PIG « Habiter Mieux ».

Accueils de loisirs de juillet : Le Bureau valide les tarifs pour des buvettes et restauration pour les fêtes des centres.

#### Subventions aux associations :

- Manifestations locales et d'intérêt communautaire : accordées à l'unanimité.
- Demande du Buggy's Racing Club Avesnois : Le Bureau émet un avis favorable au versement d'une subvention de 750€.

#### Dossiers divers :

- Magazine de la 3CA : Le Bureau prend note de la distribution par un prestataire privé.

### **Réunion du 4 septembre 2017 à Marbaix :**

ETAIENT PRESENTS : M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : M. Alain POYART, Président ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Contentieux TASCOM : Etant donné que le Conseil Constitutionnel a validé la Loi de Finances 2016 validant rétroactivement les circulaires relatives au retrait du montant de la TASCOM sur les DGF 2012, 2013 et 2014, le Bureau prend note que les actions de demande de reversement ne pourront pas aboutir.

Contrôle des déchetteries : Considérant la réception de l'arrêté préfectoral (suite au contrôle de la déchetterie d'Avesnelles en juin dernier), le Bureau décide de réaliser une étude de conformité des sites des deux déchetteries ainsi qu'un échancier sur le confinement des eaux d'incendie pour un montant de 4.600 € HT.

Situation des chantiers d'insertion : le Bureau prend note que le CIAS n'est pas impacté par les décisions gouvernementales de « gel » des contrats aidés, les salariés des chantiers n'étant pas des contrats aidés.

ZAE du Moulin St-Pierre (ex-abattoir Bigard) : Le Bureau propose la vente du bâtiment central avec du terrain au montant de l'estimation des Domaines (*Passage en Conseil*).

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI : Le Bureau propose le transfert de la Gemapi au Syndicat Mixte d'Aménagement des Cours d'Eau (SMAECA) et la mise en place de la taxe Gemapi. (*Passage en Commission puis en Conseil*)

Antenne de Solre le Château : demande du département : Le Bureau émet un avis favorable à la demande des services du Département d'un prêt de bureaux sur l'antenne de Solre le Château deux fois par mois afin d'accueillir des personnes en situation précaire du Solréziz.

### **Réunion du 18 septembre 2017 à Solre le Château :**

ETAIENT PRESENTS : M. Alain POYART, Président ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente. EXCUSES : M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Ordre du jour du prochain Conseil : Le Bureau valide l'ordre du jour et le calendrier des réunions.

Agenda et calendrier de bureau 2018 : Le Bureau décide l'achat de 1.000 agendas sans coins détachables et de 200 calendriers de Bureau.

Subventions aux manifestations locales : accordées à l'unanimité.